

tion s'est probablement aggravée depuis 1966, quand la Commission Carrothers déclarait à la page 172 du Tome I de son rapport:

Comme l'atteste la statistique, le revenu moyen de l'Indien et de l'Esquimau ne représente qu'un sixième de la moyenne nationale, le taux de mortalité infantile dépasse quatre fois la moyenne nationale, l'espérance probable de vie de ceux qui ne meurent pas en bas âge est inférieure de plusieurs dizaines d'années à celle de l'homme blanc et le pourcentage des non-instruits dans la population active, pour la plupart des Indiens et des Esquimaux, est de 24 fois la moyenne nationale. Voilà, exprimées en statistiques impersonnelles, les taudis, les tentes, les igloos, les aménagements sanitaires rudimentaires et l'eau polluée, la maladie pernicieuse, la toux persistante, les tombes d'enfants, les jeunes gens en chômage, la délinquance juvénile en hausse (héritage du monde urbain de l'homme blanc) et la demande de services de police accrus, découlant dans une large mesure d'un problème d'alcoolisme qui est peut-être lui-même le résultat du chômage et des autres manifestations du découragement et de la démoralisation.

C'était un commentaire brutal et sans ambages sur les réalités de la vie dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est ainsi que je les ai vues, monsieur l'Orateur. Il y a quarante ans, j'ai voyagé en bateau dans le Nord avec un groupe de juristes et tout montrait qu'une crise grave sévissait dans le domaine de la maladie. Cependant, les aborigènes résistaient magnifiquement. Ils vivaient de piégeage et jouissaient d'une indépendance aujourd'hui disparue. Pendant cette période de 40 ans, je n'ai rien vu indiquant que la civilisation de l'homme blanc leur ait apporté quelque chose et cette mesure législative pitoyable ne promet rien.

A la lumière de ces faits, que recommandait le rapport de la Commission Carrothers? J'ai signalé ce qu'a dit le Conseil économique du Canada du besoin urgent de libérer des ressources financières supplémentaires en faveur du gouvernement des régions à plus faibles revenus du pays et il recommandait qu'il y ait un ministère du développement économique et des finances au sein du gouvernement territorial. Les partisans du gouvernement peuvent soutenir qu'on a partiellement donné suite à cette recommandation par ce bill et par des bills antérieurs, mais il n'en est rien. Le rapport continue à la page 176:

(2) Tout d'abord le secrétaire du développement économique et des finances devrait être le commissaire des Territoires du Nord-Ouest;

(3) On devrait créer une Commission de développement des Territoires du Nord-Ouest, composée de représentants des gouvernements fédéral et territoriaux et du Conseil économique du Canada;

(4) On devrait établir une société de développement des Territoires du Nord-Ouest; et

[M. Baldwin.]

(5) On devrait établir un programme de planification économique régionale et une étroite coordination des activités économiques des gouvernements fédéral et territoriaux dans les Territoires du Nord-Ouest.

Et le reste. Une grande initiative à prendre serait d'établir une Société de développement des Territoires du Nord-Ouest ou du Nord. Je ne veux pas évoquer les vestiges de la languissante Société de développement du Canada, mais nul doute qu'il faut de toute urgence affecter des capitaux pour mettre en place les infrastructures qui permettront d'édifier le genre d'industries et d'entreprises économiques susceptibles d'attirer nos jeunes dans le Nord afin qu'ils y apportent leur contribution. Il y a eu beaucoup de projets semblables en Union soviétique. La carotte, si l'on peut dire, dont se sert l'Union soviétique pour attirer les jeunes vers la Sibérie du Nord consiste en certaines possibilités qui n'existent pas dans les autres régions soviétiques. Mais cela ne joue pas pour les Territoires du Nord-Ouest. Apparemment, ceux qui administrent les affaires des Territoires s'en moquent comme de l'an quarante.

• (5.30 p.m.)

Quelle chance merveilleuse ce serait pour nos jeunes d'aujourd'hui, déçus, inquiets, s'interrogeant sur le monde que nous leur laisserons en partage, si ces jeunes pouvaient aller dans le Nord et apporter cette contribution essentielle, qui doit être faite par des jeunes qui ont quelque chose à offrir. Mais dans le bill on ne trouve rien là-dessus. Aucun des discours prononcés n'en a fait mention. Je reconnais l'intérêt que le ministre porte au Nord et même si je n'ai pu y aller récemment aussi souvent que je l'aurais voulu, je pense qu'il sera d'accord avec moi lorsque je dis qu'il y a là des possibilités extraordinaires pour l'initiative de nos jeunes. Grâce à eux, le Nord du Canada pourrait réaliser son potentiel et devenir une vaste région de développement des ressources où les échanges entre le Nord et le Sud contribueraient à la prospérité du Canada tout entier.

Mais pour y arriver, il faudra des fonds. Je sais que la région n'est pas très peuplée, mais nous devons y attirer des gens. Nous parlons beaucoup de pollution. Aujourd'hui, le député de Skeena en a parlé. Plus la population se concentre dans les grandes agglomérations urbaines, plus il y a danger de pollution. Mais la pollution est plus à craindre là où il y a de fortes concentrations d'habitants dans de petites régions. Il y aurait de nombreux avantages à décentraliser notre population vers le Nord. Si l'industrie se décentralisait et si cer-